

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 95 - FÉVRIER 2026

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4. Comprendre sa facture d'eau - 5/6. A la rencontre de Suzon Breton
7. Point juridique Elections Municipales Mars 2026 - 8/9/10/11. Les Brèves de Domme - 12. La Page de l'EHPAD de Domme
12/13/14. La Page de la Communauté des Communes - 15/16. La Page de l'Office de Tourisme - 17. La Page de l'A.S.B.D.R.
17/18. Calendrier des manifestations - 19/20/21. La Page des Associations - 22. La Page de l'Office de la Culture
23/24. L'Histoire des Pompiers de Domme



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le mardi et le jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

« Vive l'an 2026 ! » : une nouvelle année commence.

Comme le veut la tradition, c'est le 3 janvier dernier que la municipalité a convié la population à la cérémonie des vœux 2026.

Malgré les difficultés et les tensions constatées sur le plan national et international, Domme, votre commune, a poursuivi sa politique de développement ; cela passe par un travail et maintien de relations saines et directes avec les instances de l'État (Préfecture et Sous-Préfecture, Trésorerie), mais aussi avec la Région et le Département, ce qui nous permet d'agir dans l'intérêt de la commune avec les compétences et aides de tous.

Dans le cadre du travail effectué, je tiens à remercier ici les personnels administratifs du corps préfectoral, régional et départemental, le personnel communal et les élus, lesquels nous ont aidés et assistés tout au long de l'année dans le montage et la réalisation des dossiers afin que les échéances soient tenues.

Sans outrepasser les possibilités en période électorale de promotion publicitaire pour un candidat déjà élu, possibilités octroyées par l'article L52-1 du Code Électoral, je ne vous dresserai pas de liste exhaustive des réalisations sur votre commune considérant que la simple déambulation dans les rues de la bastide et sur les routes communales atteste du travail réalisé tout au long de l'année 2025.

En ce qui concerne la fermeture de la RD50 « sous la Barre », après de longues discussions et à la demande de votre commune et de quelques autres concernées par des éboulements, l'État et le Département viennent de créer un syndicat départemental afin d'y traiter de ces problématiques et, notamment, de la réouverture des routes impactées.

Au moment d'écrire cet éditorial, votre commune comme beaucoup d'autres, est concernée par les conséquences du passage de la tempête Nils et des inondations en bords de Dordogne. De nombreuses chutes d'arbres ont provoqué des fermetures momentanées de certaines routes communales et départementales ; nous vous demandons d'être vigilant lors de vos déplacements et si vous êtes propriétaire de parcelles boisées à proximité de routes et/ou habitations de bien veiller à les entretenir évitant ainsi la mise en cause en cas d'accident.

Vous connaissez la détermination qui anime votre équipe municipale pour mener à bien les missions quotidiennes qui sont les siennes, ainsi que pour faire aboutir avec réussite les projets engagés et ceux à venir ; soyez assurés de notre investissement total pour défendre les intérêts de votre commune et faire entendre ses spécificités.

Bonne année 2026 !

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations



CASSAGNOLE Jean-Claude Maire



ARMAGNAT Patrick Conseiller Municipal
Urbanisme - Suivi des travaux



BONY Bernard Conseiller Municipal
Marché de détail - Circulation et Stationnement



CAMINAIDE Hervé Conseiller Municipal
Cimetière et affaires funéraires



CHAULE Marilyne Conseillère Municipale
Communication - Patrimoine



COUSIN Francis Conseiller Délégué
Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)



DUFOUR Amandine Conseillère Municipale
Affaires scolaires et périscolaires



GERMAIN Alain Maire-Adjoint
Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme



HUSSON Sylvie Maire-Adjoint
Tourisme - Finances - Patrimoine - Culture - Personnel communal



LAMBERT Bernard Maire-Adjoint
Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication



LARIVIÈRE Laurence Conseillère Municipale
Patrimoine et Culture - Urbanisme



PELLETIER Patrick Conseiller Municipal
Voirie - Réseaux divers



RAKOWSKI Jean-Jacques Conseiller Municipal
Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux



SCHERER Stéphane Conseiller Municipal
Sport et milieu associatif



TROUBADY Eliane Maire-Adjoint
Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité - Fêtes et cérémonies

État Civil



Décès

Francisca GARCIA GONZALEZ 25 décembre 2025
Veuve de Honorable NOGALES

Marc Vincent LARGAUD 26 décembre 2025

Marcelle DELMAS 30 décembre 2025
Veuve de René CASTAGNAU

Simone Marie Thérèse LAURIER 03 janvier 2026
Veuve de René MAZET

Suzanne Sarah CANCIA 18 janvier 2026
Veuve d'André Eugène SIMON

Comprendre sa facture d'eau



L'eau est souvent perçue comme un bien commun offert par la nature. Toutefois, elle est rarement potable à l'état brut et ne s'achemine pas seule jusque dans nos foyers. En réalité, la facture d'eau représente le tarif nécessaire pour protéger et capter la ressource en eau, la rendre potable, la distribuer dans tous les foyers, puis la récupérer dans un système d'assainissement qui la rejette dans le milieu naturel après épuration. Ainsi, la facture, c'est l'ensemble des services de distribution d'eau et d'assainissement.

On devrait parler de « prix des services de distribution d'eau et d'assainissement » et non de « prix de l'eau ».

Les différents postes de ma facture

Contrairement à d'autres pays, en France, le financement du service public de l'eau est intégralement assuré par les factures d'eau. Il est courant de dire « l'eau paie l'eau ».

Les factures en France se composent de :

- 39 % : la distribution de l'eau potable. Pour capter, traiter, contrôler la qualité de l'eau et l'acheminer aux robinets.
- 41 % : l'assainissement. Pour la collecte et le traitement des eaux usées avant leur retour dans le milieu naturel (excepté pour ceux qui ne sont pas desservis par le réseau collectif).
- 20 % : redevances pour les organismes publics (agences de l'eau, Etat...). Pour ensuite être redistribuées sous formes d'aides financières aux collectivités et acteurs de l'eau.

Les factures comprennent une partie fixe liée à l'abonnement et une partie variable liée au volume d'eau consommée.

Qui décide du prix de l'eau ?

L'eau et l'assainissement sont des services publics. La décision du prix de l'eau revient donc à vos élus. Lorsque la commune fait le choix de se regrouper avec d'autres municipalités, ce sont les élus siégeant au syndicat qui décident du prix de l'eau de manière annuelle. Au moins un élu de votre commune en fait partie.

Le prix peut donc varier selon le contexte local comme la qualité initiale de la ressource ou sa disponibilité (présence d'une nappe d'eau souterraine ou exploitation d'une eau de source ou de rivière).

Un équilibre fragile

En France, le prix de l'eau repose donc principalement sur la consommation des abonnés. Pourtant, grâce à une prise de conscience collective, nous consommons de moins en moins d'eau, une excellente nouvelle pour la protection de la ressource. Mais cette baisse de consommation pose un paradoxe : les recettes des services d'eau et d'assainissement diminuent, alors même que les coûts pour entretenir les réseaux et garantir une eau de qualité augmentent. En Dordogne, le prix de l'eau reste maîtrisé, mais il ne permet pas toujours de financer suffisamment le renouvellement des infrastructures, surtout dans les zones rurales où le nombre d'abonnés est limité pour des linéaires de réseau souvent conséquents. Dans ces territoires, la solidarité départementale portée par le Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) joue donc un rôle essentiel pour maintenir un service public de qualité partout.

Plus de renseignements :



Boulevard Henri JACQUEMENT, 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
Tél. : 05 53 46 40 40 Siret n° 200 025 278 000 66

www.smde24



A la rencontre de Suzon Breton



A la rencontre de Suzon Breton, fille de Marguerite Mazet, et de ses souvenirs

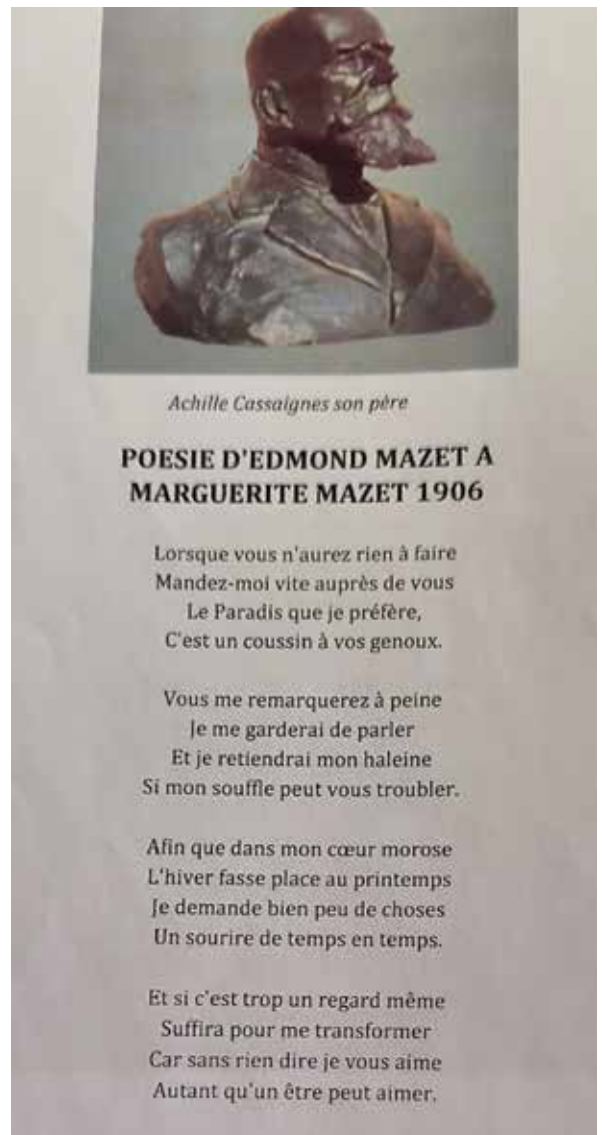
« Je ne suis pas vieille ; je suis âgée » ! A peine rentrés et assis, la maîtresse des lieux (« Le Salvadou » sur les hauteurs de St Vincent de Cosse) donne le ton à notre conversation. Suzon Breton affiche fièrement ses 105 ans, récemment acquis le 06 janvier 2026.

Et on ne peut que souscrire à cette affirmation : oui, Suzon Breton n'est pas vieille. Il y a dans son regard, dans ses yeux d'un bleu semblable à l'horizon, quelque chose de perçant, de malicieux et d'authentique. L'esprit toujours alerte, Suzon Breton, autour d'un café que nous apporte la serviable Manuella, égraine ses souvenirs dommois comme les prières d'un rosaire. Domme, c'est toute l'enfance de Suzon. Il faut dire qu'elle a de qui tenir. Comme on dit chez nous : « Les chiens ne font pas des chats ». Suzon Breton est la dernière fille de Pierre Jérôme Edmond et de Marguerite Mazet, dont la fratrie compta 2 filles et 3 garçons. Très impliqué dans la vie municipale, son père fut élu à diverses fonctions locales à Domme. Quant à sa maman, elle n'est autre que la célèbre sculptrice périgourdine. Avec une telle parenté, comment ne pas avoir du tempérament, comment ne pas être passionnée ?

Radical-socialiste, son père était un proche d'Yvon Delbos, originaire de la Dordogne et plusieurs fois ministre de la 3^e République. Son père n'eut que 2 amours : Domme et son épouse. Poète à ses heures, il dédia d'ailleurs à celle-ci un très beau poème que vous retrouverez ici. Son frère

Calixte, oculiste réputé à Marseille, a notamment œuvré pour transformer et moderniser l'Hôpital de Domme.

Sa maman était très croyante. Et l'un de ses frères était l'un des Camelots du Roi (militant royaliste actif). Aussi, elle précise qu'à la maison, on ne parlait jamais de politique. Il faut dire que la Loi de 1905 de Séparation de l'Eglise et de l'Etat était encore fraîche dans les mémoires. Tout cela ne manqua pas de poser quelques soucis pour la scolariser, en raison du choix à faire entre l'école laïque et l'école libre. C'est finalement à la maison qu'elle fut scolarisée et qu'elle apprit à lire et à compter.



De sa mère, elle se souvient d'une éducation plutôt rigide. Avec sa sœur, elles étaient réveillées dès 6 heures du matin afin de préparer le petit déjeuner. Après son retour de la messe, Marguerite Mazet consacrait toute la matinée à son travail de sculptrice. Elle n'avait pas d'atelier et travaillait le plus souvent dans la cour de la maison. Quant aux filles, elles étaient missionnées pour aller dans les grottes chercher de la terre glaise pour leur mère. Pour Marguerite Mazet, l'inactivité était inconcevable. « Vous ne devez jamais avoir les mains inoccupées », disait-elle souvent à ses enfants. Elle se rappelle avoir été envoyée

A la rencontre de Suzon Breton (suite)



à la ferme chez sa grand-mère et conserve un très bon souvenir de cette période où elle travaillait aux champs et au grand air, en gardant les vaches notamment. Elle se souvient aussi d'un petit jardin situé du côté de la Porte de la Combe et d'y avoir arrosé les légumes du potager familial.

Elle se souvient aussi de la foi très profonde de sa mère. A ce sujet, Suzon raconte une anecdote particulièrement significative. Sa mère avait décroché une commande de la Préfecture de la Dordogne pour réaliser dans les communes alentours un Monument aux Morts similaire à celui que l'on connaît bien dans la commune voisine de Cénac et St Julien, représentant une femme éplorée par le décès d'un enfant à la guerre. A cette époque, la famille était nombreuse et avait besoin d'argent, d'autant qu'elle avait été flouée par les emprunts russes, comme beaucoup de familles françaises après la Révolution Bolchevique. Le contrat fut signé. Toutefois, peu de temps après, le Secrétaire Général de la Préfecture revint voir la sculptrice pour lui demander de bien vouloir retirer des mains de son personnage le petit chapelet, symbole certainement jugé « trop religieux » pour une République Laïque. En réponse à cette demande, Marguerite Mazet saisit le contrat des mains de son interlocuteur et le déchira.

Suzon est restée à Domme pendant une vingtaine d'années, jusqu'à la rencontre avec celui qui devait devenir son mari, Paul Breton. Celui-ci avait fait des études au Lycée St Joseph de Sarlat (les conditions y étaient difficiles) et avait réussi dans une petite affaire de récupération de chiffons qui lui a permis de devenir rentier. Son mariage en 1943 fut un moment de bonheur pour elle, malgré les conditions de vie ne lui permettant pas d'avoir de belles chaussures blanches (c'est sa sœur qui avait coloré en blanc ses souliers avec de la peinture). Sa belle robe blanche faite de « tulle illusion » avait été confectionnée par une couturière juive de Domme. Son mariage fut célébré par le Père Pain de Saint-Cyr et on y joua « l'Hymne à la Joie ». Quand elle parle de son mari, elle l'évoque comme un homme très cultivé, disponible et généreux. Elle aimait par-dessus tout en lui le fait qu'on pouvait lui demander n'importe quoi n'importe quand. Pour elle, même mort, il est toujours là et semble ne pas l'avoir quitté.

Suzon nous avoue quelques talents personnels et notamment celui de cuisinière. Elle se souvient d'avoir fait un jour un « Lièvre à la Royale » (plat appelé ainsi car il fut spécialement conçu pour le roi Louis XIV), qui nécessita 3 jours de préparation. Le plat qu'elle aime le plus à réaliser, c'est l'épaule de mouton à l'ail, plat dont la saveur et le succès résident dans une cuisson longue et lente. Il faut dire que Paul, son mari, était un fin gourmet et avait une très bonne cave avec de belles bouteilles.

Quand Suzon Breton évoque Domme, elle se souvient d'abord de la solidarité et de l'entente qui y régnaient à cette époque. Elle se souvient aussi du fleurissement de Domme, un des villages les plus fleuris de France, dit-elle.

Suzon aime tellement Domme qu'elle a tenu à faire don à la commune, à des fins d'expositions dans le nouveau Musée, de statues et statuettes de Marguerite Mazet dont « l'hommage doit être à la hauteur de son talent et de son amour pour Domme ». Un don qu'elle assume et dont elle ne veut pas qu'il soit discuté.

Dans quelques jours, Suzon Breton quittera « Le Salvadou » et le Périgord pour se rapprocher de sa fille. Mais son cœur et son âme resteront à jamais ancrés à cette région dont elle semble respirer chaque pierre, chaque arbre et chaque chant d'oiseau.

Sylvie Husson & Hervé Ménardie



Point Juridique sur les Élections Municipales des 15 et 22 Mars 2026



Un nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants aux élections de Mars 2026 (suite)

Le nouveau mode de scrutin, issu de la loi du 21 Mai 2025, qui sera appliqué lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, **va concerner la commune de Domme** puisqu'elle compte 934 habitants au regard de la population légale de référence (INSEE).

Comme cela a été indiqué dans un précédent numéro de « La Vie Dommoise », cela va se traduire par un scrutin de liste proportionnel à deux tours et paritaire.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et mentionne un nombre de candidats tel que prévu par le code électoral (article L2121-2 du CGCT).

Mais qu'est-ce que cela veut dire pour les électeurs à Domme ?

C'est la disparition de la pratique du panachage rendant impossible de rayer, de rajouter des noms sur un bulletin de vote ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée (L 260 et L 262 du code électoral).

L'interdiction du panachage modifie donc les règles relatives à la validité des bulletins de vote qui avaient

prévalu lors des élections municipales de mars 2020 à Domme.

Le décret du 6 Août 2025 a précisé que le bulletin de vote sur lequel un nom a été rayé, ajouté ou comportant une modification de l'ordre des candidats, est désormais considéré comme nul.

A titre de rappel, les bulletins blancs sont considérés comme des suffrages non exprimés, décomptés à part et annexés au procès-verbal.

Le scrutin est, en principe, ouvert à 8 heures et clos le même jour à 18 heures, il se tient salle de la Rode.

Dès la clôture du scrutin, le dépouillement a lieu et, celui-ci est public.



Les Brèves de Domme



« Villes et Villages d'accueil des véhicules d'époque » : un label de plus pour la commune !

Domme accueille chaque année de nombreux véhicules d'époque ou de collection appartenant à des passionnés, souvent structurés dans le cadre associatif. Ces passionnés se rendent à Domme à l'occasion de rallyes touristiques et y restent plusieurs heures pour visiter les sites de la bastide et s'y restaurer.



Il existe une Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) qui a pour mission de coordonner, encourager et de développer en France les initiatives en vue de la restauration, de la sauvegarde et de l'utilisation des véhicules anciens tout en veillant au maintien pour ces véhicules du droit de circuler dans le respect des réglementations existantes. Cette fédération a créé un label « Villes et Villages d'accueil des véhicules d'époque » dans le but de créer un réseau national des communes engagées dans le développement touristique d'automobiles anciennes.

Ce label est une opportunité de faire connaître et de promouvoir le territoire et ses atouts d'une autre manière, avec l'appui des collectionneurs ou amateurs de véhicules d'époque et des associations au sein desquelles ils se regroupent et ce afin d'organiser des rassemblements dans les villes et villages, ce qui bénéficie également aux acteurs économiques locaux.

Considérant que la commune de Domme entrait dans les critères de cette labellisation, le Conseil Municipal a demandé au printemps dernier l'adhésion de la commune de Domme au label « Villes et Villages d'accueil des véhicules d'époque ».

Un dossier a été préparé par l'administration communale et transmis à la FFVE. Ce dossier a été parrainé par une association de collectionneurs de véhicules anciens, association intitulée « Le Temps des Séries » présidée par un Dommois : Bertrand Guichard.

Avec le concours de celui-ci, une manifestation a été organisée par la Municipalité le 7 décembre dernier à Domme, en vue de la remise du label « Village d'Accueil des Véhicules d'Époque » attribué par la Fédération Française des Véhicules d'Époque au village de Domme. Ce label a été remis à Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme,

par M. Benoit Joyeux, délégué régional de la FFVE.

Cette manifestation a attiré un public nombreux et pour l'occasion, grâce au concours de Bertrand Guichard, de nombreux véhicules de collection.

Après Hautefort-Saint Agnan, Saint Geniès et Villefranche du Périgord et Limeuil, Domme devient la 5^e commune de Dordogne à recevoir ce label.

Déjà labellisée comme « Commune Touristique », « Plus Beau Village de France », « Village fleuri » (2 fleurs) et « Bastide d'Aquitaine », la Bastide de Domme se positionne, avec cette nouvelle labellisation, comme un des sites majeurs du Périgord.

Les Pompiers de Domme ont présenté leurs vœux

Le mois de janvier est traditionnellement consacré à la présentation des vœux et les Pompiers de Domme ont honoré cette tradition le 16 janvier dernier. Le Centre d'Incendie et de Secours de Domme a accueilli cette cérémonie en présence du Commandant Jean-Claude Varlet représentant le SDIS de la Dordogne, de M. Claude Jeay, Sous-Préfet de Sarlat et de M. Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme. Les 24 Sapeurs-Pompiers que compte le Corps Dommois étaient présents mais aussi leurs familles ainsi que les anciens Chefs de Centre, le lieutenant Roger Armagnac et le Capitaine Laurent Montet.



Pascal Bourillon, actuel chef du centre de Domme, a dressé un bilan d'activité qui démontre que le centre est « sollicité, reconnu et utile ».

Au cours de l'année 2025, cinq nouveaux sapeurs-pompiers ont rejoint le corps dommois : Lou-Ann Aubila, Béatrice Bruère, Emmanuel Verrier, Thomas Védrenne et David Labrunie. Leur intégration a été facilitée grâce à l'investissement des anciens, des cadres et des formateurs qui ont su transmettre leurs connaissances et insuffler l'esprit qui fait l'identité de ce corps d'élite. D'autres personnes s'apprentent à les rejoindre, leurs dossiers de recrutement sont en cours d'instruction.

Pascal Bourillon a insisté sur l'exigence de la fonction de sapeur-pompier et les sacrifices qu'elle nécessite afin que chaque pompier devienne performant et maîtrise le « geste-réflexe » qui peut faire la différence et sauver une vie.

Les Brèves de Domme (suite)



L'année 2025 aura été également une année « dense, exigeante et engagée » avec un nombre d'interventions en hausse, soit 289 interventions. Les communes de Cénac et de Domme représentent à elles seules 55 % des interventions des Pompiers de Domme qui sont également intervenus 36 fois en renfort pour des interventions dans des communes voisines de leur secteur.

Cet engagement constant des pompiers ne pourrait se faire sans l'accord et le soutien de leurs familles. Celles-ci ont été saluées et remerciées par tous les intervenants et notamment par M. le Sous-Préfet de Sarlat dont le très beau discours a été extrêmement apprécié par l'assistance.

Après les allocutions, plusieurs pompiers se sont vu remettre des diplômes et des insignes marquant un changement de grade.

Les insignes de Lieutenant-Colonel honoraire ont été remis au Docteur Pierre Delahaye au terme de 30 années au service des Pompiers de Domme.

Une initiative « gourmande » pour sauver l'église de Domme

Il existe à Domme, place de la Halle, une jolie boutique ouverte toute l'année (presque) où il fait bon se restaurer autour d'un chocolat chaud et de quelques douceurs sucrées préparées sur place par son charmant couple de propriétaires et leur employée. Ces commerçants, installés à Domme depuis longue date, sont particulièrement sensibles au charme et à la défense du patrimoine de la bastide. Surfant sur la vague de la prochaine restauration de la toiture de Notre Dame de l'Assomption, église du village, ils ont souhaité donner un petit « coup de pouce » à l'appel aux dons lancé par la municipalité auprès de la Fondation du Patrimoine.

Ainsi, mettant à contribution ses talents de pâtissière et de créatrice, la patronne a confectionné une reproduction miniature de l'église de Domme en biscuit et glaçage au sucre.

Au final, on retrouve tous les détails architecturaux et ornementaux de l'édifice : son clocher-fronton et son système campanaire, sa porte, la rosace, la statue de la Vierge en façade et les nefs latérales.



Ne doutons pas que cette jolie initiative contribuera à relancer l'appel à la générosité afin de restaurer ce patrimoine emblématique de Domme.

Pour rappel : les dons sont déductibles d'impôts.

Pour les dons :

- Site internet : www.fondation-patrimoine.org/103011
- Chèque : Fondation du Patrimoine Aquitaine
BP 702089 – 75867 PDC Paris 18.

La téléassistance de CASSIOPEA

**7J/7
24H/24**

Choisissez la sérénité !

« La Téléassistance de Cassiopea, plus qu'un service d'urgence une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant »

05 53 53 54 54

cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

- Une **aide rapide en cas d'urgence**
- Une **présence bienveillante** à chaque instant
- Un **accompagnement personnalisé**
- Un **service de proximité**, localisé en Dordogne, certifié « Qualité de service téléassistance »
- Une **déclaration d'activités de services à la personne** permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt
- Service **agréé par le Conseil départemental de la dordogne** pour les bénéficiaires APA et PCH

Partenariat sur votre commune :

- ✓ 4 mois offerts*
- ✓ Une conseillère en téléassistance Cassiopea vous renseigne en mairie sur rendez-vous

« Jeanne, 84 ans, est bien entourée. Ses fils habitent dans la même commune et passent la voir tous les jours. Elle est sortie, un soir, de son domicile pour se rendre à son garage et elle a chuté sans pouvoir se relever. Heureusement, elle porte toujours sur elle sa téléassistance. Elle a pu donner l'alerte en appuyant simplement sur le médaillon. Un de ses fils est arrivé en 10 mn pour l'aider à se relever. »

« Pierre, 93 ans, a la visite de sa fille tous les jours en fin d'après-midi. Un soir de décembre, après le passage de sa fille, il a chuté dans son salon. Sans la téléassistance, il n'a pu prévenir personne. Son aide à domicile l'a retrouvé au sol le lendemain matin à 10h. Après un long séjour en milieu hospitalier suite à cette chute, il est entré en EHPAD. »

*Dont le mois d'installation et sous conditions

www.cassiopea.fr

Les Brèves de Domme (suite)



Le Tour de France 2026 passera à Domme

Unique ! Il revient à Domme. Le Tour de France cycliste va traverser notre superbe Bastide pour la seconde fois. Quel honneur ! Et ironie du sort, les coureurs et la caravane (sauf quelques véhicules un peu trop hauts) traverseront le village le samedi 11 juillet prochain, ils étaient passés dans Domme, la 1^{re} fois, le 11 juillet 2017. De plus, l'étape Périgueux-Bergerac sera cent pour cent « Dordogne-Périgord ». C'est la seule étape du Tour 2026 à ne passer que dans le même département (certainement la plus belle étape, sans être chauvin !). Le 11 juillet 2017, le Tour de France disputait sa 10^e étape, de Périgueux à Bergerac, sur une distance de 178 kms.



Dans l'après-midi, la course a traversé Domme entre 15h36 et 15h48 après que la caravane publicitaire a circulé vers 13h48. A ce moment de l'étape, les coureurs avaient parcouru environ 100,5 kms depuis le départ de Périgueux et il leur restait encore 77,5 kms avant l'arrivée à Bergerac. Cette année, le circuit sera modifié et passera dans des communes comme Montignac, Sergeac ou St Léon sur Vézère. La caractéristique de l'étape : elle était plutôt plate et favorable aux sprinteurs avec deux petites côtes classées en 4^{ème} catégorie dont la côte de Domme (environ 3,5 km à 33 % (ce sera encore le cas cette année)). L'étape s'est conclue par un sprint massif à Bergerac, remporté par Marcel KITTEL, spécialiste des arrivées groupées. A ce moment-là, le maillot jaune restait porté par Chris FROOME.

A Domme, comme dans de nombreuses communes traversées, l'événement a été l'occasion d'une fête populaire, habitants et spectateurs se sont massés le long du parcours pour encourager les coureurs et profiter du passage de la caravane.

L'événement a combiné sport de haut niveau et ambiance festive locale, ce qui sera encore le cas cette année.

Nous en saurons plus d'ici quelques mois. Un prix spécial « Meilleur Grimpeur » est programmé dès le passage des coureurs sous la Porte des Tours jusqu'à un point matérialisé rue Jacques de Maleville.

Pendant l'hiver, les travaux continuent

Domme vit au rythme de la saison touristique, ce qui n'empêche pas les travaux communaux de se poursuivre.

Deux nouvelles opérations ont démarré en début d'année. Il s'agit tout d'abord de la réfection de la couverture de l'église « Notre Dame de l'Assomption ». L'entreprise TMH de Villenave d'Ornon a été choisie au terme de la consultation régie par le Code de la Commande Publique. Cette opération est subventionnée par l'Etat au titre de la DRAC Nouvelle Aquitaine et par le Département. La Sauvegarde de l'Art Français a décidé de soutenir cette opération en attribuant une aide financière à la commune. La souscription lancée par la Fondation du Patrimoine reste ouverte aux donateurs potentiels. Ces travaux ont nécessité la pose d'échafaudages de part et d'autre des abords de l'église et nous rappelons qu'il est interdit d'y stationner pendant toute la durée des travaux prévus jusqu'à la fin du mois de juin 2026.

Par ailleurs, a également commencé l'opération de création de l'aire d'accueil pour vélos. Nous rappelons que cette aire d'accueil sera implantée rue du repos, à la place des anciennes toilettes publiques. Le descriptif du projet vous a été communiqué dans le dernier numéro de « La Vie Dommoise ». Les entreprises ont été retenues par le Conseil Municipal, elles aussi au terme d'une consultation conforme aux dispositions du Code de la Commande Publique. Ces entreprises sont les suivantes :

Lot n° 1 : Entreprise retenue Nettoyage, débroussaillage, gros œuvre, sols intérieurs, charpente bois et couverture tuiles Entreprise Guy
Lot n° 2 : Entreprise retenue Menuiseries métalliques, serrureries SAS Dubois Métallerie
Lot n° 3 : Entreprise retenue Équipements, électricité, plomberie SARL Dufour Electricité
Lot n° 4 : Entreprise retenue VRD et plantations Marion Espaces Verts

La durée des travaux est estimée à 3 mois.

Le permis d'aménager de l'aire de jeux a été enfin accordé. La consultation des entreprises sera bientôt engagée.

Un Noël bien illuminé

Pour les fêtes de Noël et de fin d'année 2025, la bastide de Domme s'est parée de lumières sur ses portes principales ainsi que dans les arbres place de la Halle et place de la Rode.

Cette année, un grand sapin a été acheté par la commune et complété par l'acquisition de guirlandes qui, au fil des années, pourraient d'ailleurs être enrichies

Les Brèves de Domme (suite)



par d'autres supports ou décorations afin d'en élargir l'installation dans la bastide.

Pour 2025, il a été décidé de ne plus recourir à un prestataire extérieur pour la mise en place des illuminations, dont la ville dispose dorénavant, en raison des compétences détenues par les agents municipaux (CACES nacelle).

Un grand merci à ces agents ainsi qu'au personnel administratif qui a œuvré pour décorer des sapins en intérieur et en extérieur afin de donner une ambiance festive propre à Noël, dans les espaces publics comme dans la Mairie.



**Le Téléthon 2025
s'est déroulé à Domme**

Téléthon

Cette année le Téléthon s'est déroulé à Domme, sous l'égide de l'AFM.

Le dimanche 23 novembre, un repas avec animation organisé et géré par la Pétanque Dommoise a permis de réunir une cinquantaine de personnes.

Le samedi 6 octobre, jour officiel, différentes manifestations se sont déroulées dans la Bastide :

- tournoi interne de pétanque (belvédère),
- lavage de voitures par les pompiers de Domme (place de la Rode),
- départ des randonnées cyclistes (route, VTT) et randonnée pédestre,
- démonstration de ZUMBA (section amicale laïque)
- spectacle de danse (Danse Passion)
- animation musicale avec l'association TAM-TAM PERCU.

Également le Camping SADAYA de St Martial (Le Carbonnier) participa à cette manifestation.

La somme totale récoltée est de 3422 euros et sera reversée à l'AFM.

Merci à tous les participants et les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée

De nombreuses personnes étaient présentes et la journée s'est terminée par un apéritif offert par la mairie de Domme.



**L'ASTD n'est plus, place à l'EPIC
« Domme Sites » !**

Comme certains le savent peut-être déjà, l'ASTD a été dissoute à compter du 31 décembre 2025, après avoir accompli toutes les démarches et formalités administratives et comptables qui s'imposaient.

En date du 11 décembre 2025, le Conseil Municipal de Domme, par délibération, a décidé la création d'un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) dénommé « Domme Sites » avec effet au 01-01-2026.

Mais qu'est-ce qu'un EPIC ?

C'est une personne morale de droit public à qui l'Etat ou la collectivité confie la gestion d'une activité de service public de nature commerciale et/ou industrielle, afin de produire et commercialiser des biens et/ou services en étant rattachée à l'Etat ou à une collectivité.

Dans le cas de « Domme Sites », cet EPIC est donc rattaché à la commune de Domme.

Son budget est autonome et reste soumis au principe de spécialité selon la jurisprudence applicable.

S'agissant de « Domme Sites », ses domaines d'activités sont pour l'essentiel : la gestion, l'exploitation, les animations, la promotion et la valorisation des sites, équipements communaux ainsi que les activités touristiques et d'autres prévues dans les statuts.

La Page de l'EHPAD de Domme



Bilan 2025 et ambitions 2026 : un ancrage territorial renforcé.

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est tenue le 15 janvier 2026, la Direction du Centre Hospitalier de Domme a dressé le panorama d'une année 2025 riche et a dévoilé les axes stratégiques qui guideront l'établissement pour l'année à venir. Entre modernisation des infrastructures, réforme des soins à domicile et engagement pour le bien-vieillir, le Centre Hospitalier de Domme réaffirme son rôle de pilier de santé de proximité.

2025 s'achève sur des indicateurs de performance solides, témoignant de la vitalité de l'établissement. Première année de mise en œuvre du projet d'établissement 2025-2029, véritable feuille de route ambitieuse et concrète, on peut noter parmi les temps forts, la réception du rapport d'évaluation très positif de la Haute Autorité de Santé sur le service EHPAD, soulignant la qualité des prises en charge et la culture de la bientraitance.

2025 fut une année de transition, avec la préparation du transfert de l'activité de portage de repas à domicile à la Communauté de communes Domme-Villefranche du Périgord et la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile.

Le Centre Hospitalier de Domme a enrichi son offre de soins avec le développement de l'hôpital de jour en rééducation, le déploiement de programmes d'éducation thérapeutique et la mise en place de consultations avancées du service Maternité du CH de Sarlat.

La vie de l'EHPAD a été rythmée par de nombreuses animations et projets fédérateurs rappelant son rôle de lieu de vie : l'organisation d'un carnaval inter-EHPAD, le séjour «Sport à la plage» en juin, la réalisation de podcasts pour donner la parole aux résidents et bien évidemment, la traditionnelle Kermesse estivale.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique avec plusieurs chantiers importants de modernisation et de sécurisation du bâti.

2026 sera aussi une année de transformations organisationnelles avec la réaffectation de locaux EHPAD pour créer une véritable unité Alzheimer. A travers ce projet structurant, le Centre Hospitalier de Domme souhaite proposer une prise en charge plus adaptée, plus respectueuse des spécificités liées aux troubles cognitifs, tout en offrant aux professionnels des conditions de travail ajustées à ce type d'accompagnement.

Côté offre de soins, 2026 verra aboutir le développement d'un parcours spécifique pour la chirurgie bariatrique en lien avec le service de chirurgie du Centre Hospitalier de Périgueux.

Une page se tourne avec le départ en retraite du Docteur Pierre Delahaye après de nombreuses années de dévouement en tant que médecin coordonnateur de l'EHPAD. L'ensemble de la communauté hospitalière lui souhaite une excellente retraite et souhaite la bienvenue au Docteur François-Xavier Brachanet, qui a pris ses fonctions en décembre dernier.



La Page de la Communauté de Communes



Autonomie à domicile : un numéro unique

Né du rapprochement entre le service d'aide à domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Domme-Villefranche-du-Périgord et du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de l'hôpital de Domme, **le Service Autonomie à Domicile Mixte (SAD Mixte)** a vu le jour le 1^{er} janvier dernier.

Depuis cette date, le **SAD Mixte** est le point d'entrée de toute personne ayant des besoins relevant soit de l'aide à la personne, soit du soin infirmier à domicile.

En outre, le **SAD Mixte** se voit confié la gestion du service de portage de repas à domicile. Les repas sont confectionnés par l'hôpital de Domme et leur livraison, assurée par des

agents de La Poste.

Le seul numéro à appeler est donc le
05 53 28 20 70,
 du lundi au jeudi
 de 8 h à 12 h 30 et
 de 13 h 30 à 18 h
 et le vendredi de
 8 h à 12 h 30
 et de
 13 h 30 à 17 h.



La Page de la Communauté de Communes (suite)



L'assainissement collectif, nouvelle compétence

La dépollution des eaux usées domestiques produites par chacun d'entre nous peut être réalisée de deux manières différentes en fonction de la situation de l'immeuble :

- Dans les hameaux ou en zone d'habitat dispersé, le traitement est effectué sur la parcelle de l'habitation via une installation individuelle d'assainissement, on parle d'**assainissement non collectif**.

- Dans les bourgs où l'habitat est concentré, les eaux usées des habitations sont collectées dans un réseau public et dirigées vers une station de traitement, il s'agit de l'**assainissement collectif**.

Dès 2005, la communauté de communes a créé son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) dont les missions sont le contrôle des installations neuves et le diagnostic des installations existantes d'assainissement non collectif.

Ce service de proximité existe maintenant depuis 20 ans et contribue à la préservation des sols et des eaux souterraines.

En revanche, ce n'est que depuis le 1^{er} janvier 2026 que la communauté de communes exerce la compétence relative au domaine de l'assainissement collectif. Ainsi, ce sont 15 services d'assainissement collectif qui ne sont plus du ressort de leurs communes, mais bien de la communauté de communes.

Les agents communaux qui assuraient jusqu'ici l'entretien et l'exploitation des équipements poursuivront leurs missions, sous la direction du Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC), nouvellement créé.

Pour tout renseignement, notamment pour une demande de branchement au réseau collectif ou un contrôle de conformité, vous pouvez contacter le 05 53 28 19 03 / c.faure@comcomdv.fr



Débroussailler : où, quand, comment, pourquoi ?

95 % du département de la Dordogne est classé en zone sensible au risque incendie de forêt et 80 % des feux de forêt démarrent à moins de 50 mètres des habitations.

En zone sensible, les propriétaires sont obligés de débroussailler les abords de leur habitation, sur une profondeur de 50 mètres tout autour de leur construction.

Pourquoi débroussailler ? D'une part pour protéger sa vie et sa maison face à un feu de forêt et d'autre part, pour protéger le massif et les autres habitations contre un feu dont on serait responsable. Neuf maisons sur dix détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains non ou mal débroussaillés. C'est donc une mesure de prévention importante. Attention, débroussailler n'est pas opérer une coupe rase ou défricher.

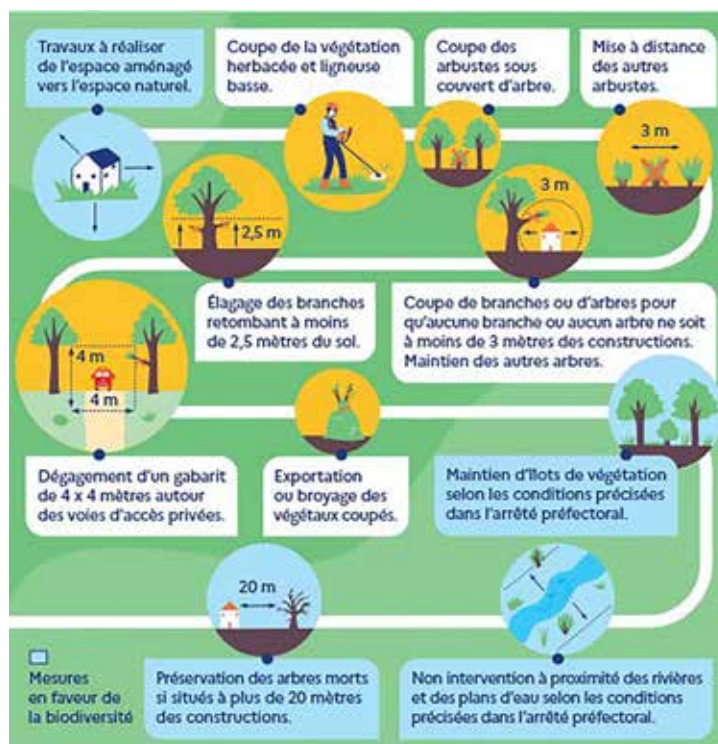
Le non-respect de ces mesures de prévention dans les zones sensibles peut limiter le montant de l'indemnisation des assurances en cas de dommages sur une construction.

Il est encore temps de débroussailler en préservant la faune et la flore ! La période à privilégier pour débroussailler est l'hiver. À l'arrivée des beaux jours, les oiseaux, par exemple, commencent à nicher dans les arbres.

L'article 4 de l'arrêté du 29 mars 2024 relatif aux obligations légales de débroussaillage (OLD) précise les règles à respecter sur les terrains en état de bois, forêts, landes, maquis ou garrigues pour réduire l'impact du débroussaillage sur les espèces protégées et leurs habitats.

Comment éliminer les déchets verts ? Le brûlage des déchets issus du débroussaillage est toléré entre le 1^{er} octobre et le dernier jour de février.

Plus d'information sur le site domme-villefranche-du-perigord.fr



La Page de la Communauté de Communes (suite)



Frelon asiatique : pensez au piégeage des reines dès maintenant, jusqu'en mai !

Espèce invasive, le frelon asiatique est un prédateur pour les pollinisateurs (l'abeille notamment) et déséquilibre les écosystèmes. Il s'avère également dangereux pour l'Homme en cas de piqûres multiples, le risque étant accentué en cas d'allergie.



Se protéger et protéger notre environnement est essentiel. La communauté de communes est engagée depuis une dizaine d'années dans la lutte contre le frelon asiatique au travers du financement de la destruction des nids. Depuis l'an dernier, elle s'appuie sur un réseau d'une cinquantaine de piégeurs. L'idée : capturer les reines fondatrices de colonies à leur sortie d'hibernation.

Tout le monde peut piéger !

Chacun peut installer des pièges. Il est recommandé de les positionner à environ 1,50 mètre du sol, au soleil (exposé le matin de préférence), proche d'une source d'eau et de fleurs à butiner. Pour attirer les frelons, il existe plusieurs recettes maisons d'appât à concocter soi-même. Exemple : un tiers de bière, un tiers de vin blanc, un tiers de sirop (grenadine, cassis).

Afin de limiter l'impact du piégeage sur d'autres espèces non ciblées, il est préférable d'installer des pièges dits sélectifs.

Repérer les nids primaires

En mars, les premiers nids apparaissent, de la taille d'une balle de golf. Avant même la formation complète de cette boule, la reine fabrique une sorte de chapeau pour y former les premières alvéoles et y pondre ses premiers œufs. Pour les repérer, inspectez vos abris de jardins, cabanes d'enfants, poulaillers, gouttières, coffres à piscine...

Si vous avez observé un nid primaire, vous pouvez le détruire vous-même si vous le désirez, à la condition que vous vous soyez assuré au préalable que ce nid contient uniquement la reine.

Attention : si le nid contient plusieurs individus, n'intervenez pas vous-même. Faites appel à l'un des trois désinsectiseurs conventionnés avec la communauté de communes afin de bénéficier de tarifs préférentiels (20 euros de reste à charge).

Comment détruire un nid primaire n'abritant que la reine ?

- Veillez à ce que la fondatrice soit dans le nid (souvent à la tombée de la nuit).
- Placez un grand bocal (ou un sac) autour du nid, détachez-le à l'aide d'un couteau au ras de son support, glissez rapidement le couvercle sur le bocal et fermez-le. Mettez-le ensuite au congélateur pour au moins 24 h.
- Vous pouvez également écraser directement le nid contenu dans le sac et la fondatrice avec un outil ou une planche.

Coordonnées des destructeurs de nids

- Jean-François Brispot à Veyrines-de-Domme
au 06 15 10 48 06
- Xavier Gigounoux à Prats-du-Périgord
au 06 85 40 79 00
- Mathieu Moratalla à Loubéjac
au 06 38 91 51 03





OFFICE DE TOURISME

PÉRIGORD NOIR VALLÉE DORDOGNE

La saison à peine terminée, toute l'équipe s'affaire déjà aux préparatifs de la saison

2026

Le moment pour vous, professionnels du tourisme, d'intégrer nos offres de partenariat !



POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE ?



Participer au développement touristique local et **Soutenir** les actions de communication de la destination.



Bénéficier de conseils et d'un accompagnement professionnel.



Augmenter votre notoriété et votre visibilité grâce au site internet, à l'application de séjour et à nos réseaux sociaux.

143 000 utilisateurs

+ de 21 500 followers



Figurer sur les éditions touristiques de la destination diffusées auprès de nos visiteurs.

150 000 cartes touristiques

40 000 carnets de vacances

5 000 carnets d'adresses



Disposer d'un espace dédié à votre activité sur les présentoirs de nos 6 bureaux d'information.

260 000 visiteurs accueillis

REJOIGNEZ-NOUS !

05 53 31 71 00



perigordnoir.tourisme@gmail.com



PÉRIGORD noir
VALLÉE DORDOGNE
LE SOURIRE DE VOS VACANCES

2026



vos conseillers en séjour

sont des ...

Influenceurs !

avec Une bonne com + de résultats ...

INSPIRATION • SÉDUCTION • PERSUASION



Un dépôt de doc dans 6 Offices de Tourisme
Visibilité au TOP ! 📢

280 000 visiteurs accueillis



Un carnet de vacances
Guide des pépites du Périgord Noir 📖 ✨

40 000 exemplaires



Une carte touristique
Demande n°1 des visiteurs 🗺️ 📌

150 000 exemplaires



Une application de séjour
Road-trip personnalisé et instantané 📱 🗺️



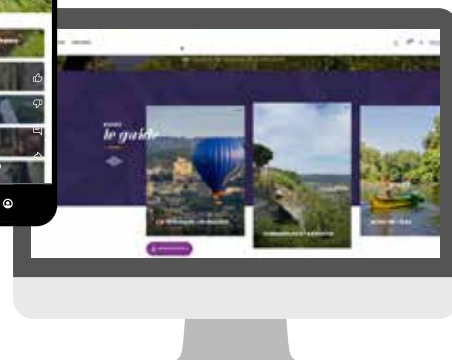
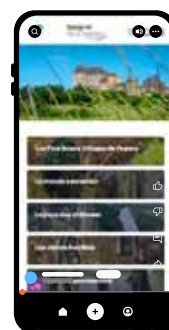
Un site internet réinventé
Destination 2.0 🌐 📺

143 000 utilisateurs



Anticipez la saison ! 🏃 🏃 🏃

Avant fin mars : **même tarif, plus de visibilité** en intégrant le carnet de vacances et la carte touristique.
Après, il sera trop tard...





La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

Les courtes, froides & pluvieuses journées hivernales ne se prêtent pas particulièrement aux activités d'une association dont la plus grande partie des interventions est extérieure.

Malgré tout, nombreux furent nos membres à participer au succès de la fête médiévale de la bastide, qui les 25 & 26 octobre a su attirer un public notable pour une fin de saison.

Nos statuts en matière de sauvegarde de la bastide et une certaine expertise dans la gestion du patrimoine nous permettent également de participer à la commission de l'urbanisme avec voix consultative. Nous ne manquons pas de faire part de nos remarques, notamment à propos de certains aménagements « sauvages » qui ne nous semblent pas cohérents avec la préservation de notre belle bastide, parfois directement à la représentante des Bâtiments de France.

Cette période « creuse », l'ASBDR l'a mise à profit pour parfaire sa communication à la suite de la refonte de notre site internet « asbdr.com » et de la création de notre nouvelle page Facebook « Les Remparts de Domme ».

De même, nombre d'entre vous auront remarqué des flyers déposés dans les commerces et administrations de Domme, Cénac & Saint Julien, Daglan et même Sarlat.

Une demi-journée de nettoyage du donjon a été réalisée au mois de septembre.

Une délégation s'est rendue à Périgueux lors des dernières journées annuelles de l'archéologie afin d'assister à l'intervention de nos archéologues, Laura SOULARD & Jean-Luc PELUCHON, qui ont exposé les premiers résultats des analyses menées suite aux fouilles réalisées l'été dernier.

Notre assemblée générale s'est réunie le 23 janvier devant une assemblée attentive. Notre Président Claude TRINQUAND a présenté le rapport moral & financier ; tous deux ont été approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés. Il a regretté que personne n'ait souhaité rejoindre le Conseil d'Administration de l'association ; seuls 9 des 12 sièges sont pourvus. Enfin, Laura SOULARD, en visioconférence, a présenté aux membres l'exposé fait à Périgueux. Enfin, nous avons partagé la traditionnelle galette des rois agrémentée d'un cidre de fabrication locale.

Le Comité d'Administration s'est réuni le 31 janvier pour élire le bureau. Claude TRINQUAND souhaitant de se retirer de ses fonctions,

Un nouveau bureau a été élu comme suit :

- Président : Serge LELIEVRE
- Vice-président : Thierry POTIEZ,
- Trésorière : Maryse VAILLANT

- Trésorière adjointe : Berryl DESSART
- Secrétaire : poste vacant, Serge LELIEVRE assurera la charge du travail de secrétariat.

Les autres membres du conseil d'administration sont Louis LAIDET, Patrice BUCHOT, Claude TRINQUAND, Henri PRADALIE & Gilbert LINOL.

Comme annoncé lors du dernier bulletin, il n'y aura pas de fouilles archéologiques au château du Roy en 2026... Ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'y passera rien ! Outre le travail des employés municipaux dont nous tenons à saluer la qualité, nous contrôlons régulièrement le bon état des protections installées sur les vestiges que nous avons pu exhumé, et participons au nettoyage des parties les plus techniques, qui touchent directement le bâti (voir le débroussaillage de la tour Vistor).

Si les financements le permettent, des prélèvements complémentaires permettant de dater les élévations de façon beaucoup plus précise que le carbone 14 seront également réalisés, au printemps, par les archéologues.

Ensuite débutera une période de synthèse de l'ensemble des fouilles réalisées depuis quasiment une décennie. Ce n'est qu'à l'issue de ce long travail que pourront reprendre des campagnes de fouilles bien ciblées.



D'ici-là, un travail de préservation du site devra être réalisé : fouiller, c'est exposer des vestiges protégés par leur enfouissement depuis des siècles. Nous voyons déjà des mortiers se dégrader, des pierres se détacher. Il faudra remblayer certaines zones et en vitrifier d'autres pour les mettre en valeur dans l'optique, à plus ou moins long terme, d'ouvrir le site au public.

Bien du travail reste à faire sur ce superbe site ; n'hésitez pas à nous rejoindre pour y participer ; la cotisation modeste & inchangée depuis des années est de 15€ déductibles (l'ASBDR est reconnue d'intérêt général) ! Pour nous suivre ou nous rejoindre :

Facebook : Les Remparts de Domme

Site : www.asbdr.com

mél : remparts24250@gmail.com

Pour le Bureau, Thierry POTIEZ

Calendrier des Manifestations 2026



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
15-janv	18h00	Théâtre par la Compagnie "Le Voyageur des Mots" - "Encore la Folie" écrit et interprété par A. Bolle	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
25-janv	18h30	Ciné-Débat - "La Grotte aux Chevaux" - Barbara et Richard Mon-dy-Frances	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
6-Févr	10h00 et 14h30	Théâtre par la Compagnie OGHMA - Les Contes de Perrault	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
19-Févr	9h00	Multisport Tour (centre de loisirs sportifs itinérant pour les enfants : 6-8 ans, 9-12 ans, 13-15 ans)	Mairies de Domme et de Cénac	Salle du Pradal	05.53.28.61.00
08-mars	15h30	"Picasso" : conférence de Gary Indi	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
29-mars	20h30	Spectacle musical théâtralisé - Compagnie "A Bout de Chant" - "Ces chanteurs qui ont façonné l'Olympia"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
07-mars	14h00	Carnaval : parade costumée et brulage de Pétassou	Amicale Laïque Domme-Cénac	Bastide de Domme	amicale-laique24250@gmail.com
07-mars	19h00	Repas de Carnaval	Amicale Laïque Domme-Cénac	Salle de la Rode	amicale-laique24250@gmail.com
06-avr	Non précisé	Chasse aux œufs de Pâques	Domme Sites	Jardin Public	05.53.31.71.00
12-avr	Après midi	Tournoi d'échecs open de Domme ouvert à tout le monde	Aux Tours de Domme	Salle de la Rode	06.11.24.00.90
26-avr	15h00	Théâtre : "Tabarin" par la compagnie "OGHMA"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
16-mai	20h30	Concert théâtralisé - Compagnie "A Bout de Souffle" - "Piano en forme de Poire" / Erik Satie	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
05-06-07 juin	Non communiqué	Festival de Théâtre Amateur	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
06-juin	21h00	Loto	Solidaires Pour Demain	Salle des Fêtes de Carsac	06.30.17.99.47
14-juin	Après midi	Tournoi d'échecs ouvert aux jeunes des écoles primaires et des collèges	Aux Tours de Domme	Salle de la Rode	06.11.24.00.90
21-juin	19h00	Fête de la Musique	Domme Sites	Bastide de Domme	05.53.31.71.00
26-juin	16h00	Spectacle pour les scolaires - Luigia Messina et Ismaël Margain - "La Grande Mozart"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
27-juin	20h30	Spectacle tout public - Luigia Messina et Ismaël Margain - "La Grande Mozart"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
4-5 Juillet	Toute la journée	Journées Portes Ouvertes	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
4 et 5 Juillet	Toute la journée	Americar's Show 2 avec un grand rassemblement de voitures américaines	AMERICAR'S	Aérodrome de Sarlat-Domme	
09-juil	20h00	"L'intelligence artificielle" : conférence de François Courteille	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
11-juil	Après midi	Passage du Tour de France	Mairie de Domme	Bastide de Domme	05.53.28.61.00
14-juil	18h00	Fête Nationale	Domme Sites	Bastide de Domme	05.53.31.71.00
16-juil	20h00	"La Grotte de Cussac" : conférence de Jacques Jaubert	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
18-juil	14h00	Pétanque : trophée Alain Langouanère suivi d'un repas "Auberge Espagnole" au Jardin de la Rode	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère - Jardin de la Rode	06.84.62.03.92
26-juil	17h00	Concert "De Mozart à Piaf" - Mathilde Ambrois (Soprano) et Anne Ricquebourg (Harpe)	Office de la Culture de Domme	Eglise Notre Dame de l'Assomption	06.02.20.04.98
31-juil	18h00	Pétanque : Coupe de l'Eté	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère - Jardin de la Rode	06.84.62.03.92
01-août	19h00	Pique-Nique Fluo	Domme Sites	Jardin Public	05.53.31.71.00
02-août	Toute la journée	"Meeting Aérien : Présentation en statique et en vol d'avions, d'hélicoptères, d'autogyres et de parachutistes, voltige aérienne, avions de collection"	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
03-août	20h30	Concert Xavier Renard (compositeur - interprète) et ses musiciens	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
15-août	Toute la journée	Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne	Amis du Vin de Domme	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.28.14.47
21-août	17h30	Coupe des Couples (tournoi de pétanque réservé aux couples uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
22 et 23 Août	Toute la journée	Braderie Solidaire	Solidaires Pour Demain	Salle du Pradal	06.30.17.99.47
Août (date à préciser)	A préciser	Récital Ismaël Margain	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98

Calendrier des Manifestations 2026 (suite)



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
5 et 6 Sept.	Toute la journée	Rassemblement d'aéromodélisme (participation de l'International Miniature Aircraft Association -Europe)	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
13-sept	Après midi	Tournoi d'échecs interclub autour de Domme (réservé aux adhérents)	Aux Tours de Domme	Salle de la Rode	06.11.24.00.90
18-sept	A préciser	Patrimoine des enfants (scolaires uniquement)	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
19 et 20 Sept	20h30	Journées Européennes du Patrimoine (programme non communiqué)	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
25-sept	20h30	Concert en partenariat avec Arcades avec le Quatuor Vocal Sanam	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
A préciser en octobre	A préciser	Marche pour Octobre Rose - Départ salle du Pradal	Commune et associations de Domme	Salle du Pradal	05.53.28.61.00
11-oct	15h30	"Dali" : conférence de Gary Indi	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
16 au 18 Octobr	Toute la journée	Exposition des peintres et plasticiens amateurs	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
24 et 25 Octobr	En journée	Les Médiévales Fantastiques de Domme organisées dans la cadre de " Bastides en Fête"	Domme Sites	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.31.71.00
24-oct	19h00	Les Médiévales Fantastiques de Domme organisées dans la cadre de " Bastides en Fête" - Banquet Médiéval	Domme Sites	Salle du Pradal	05.53.31.71.00
24-oct	21h00	Loto	Solidaires Pour Demain	Salle des Fêtes de Cénac	06.30.17.99.47
25-oct	09h00	Défi sportif : Marathon-Trail en Périgord Noir	Club Athlétique Belvésois	Lieu de départ à préciser	06.32.85.71.11
25-oct	10h00	Les Médiévales Fantastiques de Domme organisées dans la cadre de " Bastides en Fête" - Grande Parade Costumée avec chars fleuris	Domme Sites	Départ : parking du Pradal	05.53.31.71.00
31-oct	18h00	Halloween	Domme Sites	Départ : place de la Halle	05.53.31.71.00
08-nov	Après midi	Tournoi d'échecs inter-générationnel (réservé aux adhérents)	Aux Tours de Domme	Salle de la Rode	06.11.24.00.90
13 au 15 Novem.	Non communiquée	Hors Saison Musical "Pour que l'Esprit Vive"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
Dé-cembre (date à préciser)	A préciser	Spectacle de Noël pour les enfants	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98

La Page des Associations



Aux Tours de Domme

Le club accueille régulièrement de nouveaux joueurs. Le dernier en date étudie en CE2 à Domme. Il a beaucoup de talent.

Fin novembre, nous avons participé au tournoi par équipes de Bergerac. Barry le capitaine et Alexis ont mené leur équipe de 3 jeunes de 10 ans avec enthousiasme. Leur remarquable endurance et résistance face à des adversaires aguerris ont été salués.

Alexis - un excellent joueur en devenir - a pris ses habitudes à Bergerac. Il participe régulièrement aux tournois proposés par la ligue départementale. Félicitations, Alexis !

Nous pouvons commencer à rêver à de futures ambitions régionales avec nos jeunes joueurs mais aussi pourquoi pas avec certains de nos vétérans !

Le club d'échecs sait aussi profiter du plaisir de se retrouver autour d'une bonne table après une

assemblée générale dynamique à laquelle le secrétaire de la ligue Nouvelle-Aquitaine de la FEE nous fait l'honneur d'assister.

Le club d'échecs se féminise aussi. A présent nous accueillons trois nouvelles joueuses. Nous espérons en accueillir beaucoup d'autres.



La Page des Associations (suite)



Vélo-Club de Domme

Comme toujours, les fins d'année sont chargées pour le Vélo Club de Domme (VCD).

Le samedi 6 décembre 2025, le VCD a pédalé en faveur du Téléthon organisé par la commune de Domme. Une vingtaine de cyclistes se sont élancés de la place de la Rode, pour boucler un circuit de 70 kilomètres, sous une météo quelque peu capricieuse mais dans une très bonne ambiance.



Le vendredi 12 décembre 2025, le VCD a tenu son Assemblée Générale (AG) ordinaire, afin de présenter la situation du club, les bilans moral et financier reflétant l'activité de la saison 2024/2025 et le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026.

Après approbation à l'unanimité des bilans 2024/2025 et du budget 2025/2026, le bureau du VCD a exposé les orientations et activités pour 2026, présenté le bilan sportif et récompensé les licenciés qui ont accompli le plus d'épreuves sportives durant la saison 2024/2025.



A l'issue de cette AG, les licenciés présents se sont rassemblés autour du traditionnel et festif pot de l'amitié.

La Pétanque Dommoise

Dimanche 23 novembre avait lieu le repas du Téléthon organisé par la Pétanque Dommoise. Une soixantaine de personnes était présente. Le repas était accompagné bénévolement d'une ambiance musicale.

Samedi 6 décembre, huit personnes ont participé au concours du Téléthon. La pluie nous a empêchés de finir le concours. Voici le classement.

1^{er} : Roger et Bertrand : 10 points.

2^e : Michel et Denyse : 8 points.

3^e : Joëlle et Stéphan : 7 points.

Le bénéfice du repas et les inscriptions du concours ont été reversés au Téléthon.

Le Bureau.

La deuxième quinzaine de décembre a été consacrée à démarcher nos sponsors, indispensables à la vie du club, et ceux-ci nous ont renouvelé leur précieux soutien : Carrefour contact à Cénac, entreprise Pereira et fils, entreprise Buffard Anthony, Gourmandises café et La Dommoise (La Maison du foie gras). Un grand merci pour leur aide, en espérant que la Mairie de Domme répondra encore favorablement à notre demande de subvention pour 2026.

Après la trêve de Noël et du jour de l'an, les entraînements collectifs reprennent doucement malgré les conditions météo hivernales (vent, pluie, froid).

Depuis sa création en septembre 2025 (voir édition précédente), le groupe des « Joyeux rouleurs de Domme » en VAE poursuit sa dynamique de croissance. En ce début 2026, ce groupe recense plus d'une trentaine d'inscrits.

Lessorties du jeudi sont toujours fortement appréciées et quelques surprises réconfortantes agrémentent les parcours. Ambiance et bonne humeur garanties.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Mail : veloclubdomme@gmail.com

Tél : 06-13-81-23-70 ou 06-23-26-07-16



La Page des Associations (suite)



Lucien de Maleville

Les trésors retrouvés de l'atelier de Lucien de Maleville

Depuis 2025, l'association est dépositaire d'un ensemble patrimonial exceptionnel : le fonds d'atelier de l'artiste Lucien de Maleville. Fort de plus de 10 500 pièces, cet ensemble constitue un témoignage rare de la vie créative et intellectuelle d'un artiste profondément attaché à l'histoire et à l'esprit du Périgord. Lucien de Maleville parlait lui-même de ces œuvres et objets comme de véritables « trésors d'émotion », une expression qui prend aujourd'hui tout son sens à la lumière du travail récemment accompli.

À la fin de l'année 2025, l'inventaire photographique complet de la collection d'objets composant ce fonds d'atelier a été réalisé en lien avec la présidente de l'association et l'appui du sarladais Philippe Rivière, membre du Comité des experts. Il révèle avec une précision et une sensibilité remarquables la diversité, la finesse et la force évocatrice de ces pièces, souvent restées longtemps à l'abri des regards. Grâce à ce travail, le fonds de Lucien de Maleville entre pleinement dans une nouvelle phase de connaissance, de transmission et de valorisation.

Parmi les objets les plus remarquables figurent deux bustes en plâtre représentant Michel de Montaigne et François de Salignac de La Mothe-Fénelon. Ces œuvres, moulées d'après le sculpteur Pierre-Joseph Chardigny (1794-1866), s'inscrivent dans la grande tradition de la sculpture française du XIX^e siècle. Formé à l'École des beaux-arts auprès de maîtres tels que Bosio et Cartellier, Chardigny occupe une place représentative à la croisée du néoclassicisme académique et de la sculpture officielle. Il excelle tout particulièrement dans l'art du portrait sculpté, où il conjugue ressemblance, sobriété expressive et dignité morale. Conservées aujourd'hui dans de nombreuses collections publiques, ses œuvres participent à la construction d'une mémoire nationale fondée sur l'exemplarité des grandes figures intellectuelles et morales.

Le choix de Montaigne et de Fénelon ne doit rien au hasard. Tous deux incarnent, chacun à leur manière, une pensée profondément enracinée dans le Périgord. Michel de Montaigne (1533-1592), né au château éponyme près de Bergerac, y rédige les *Essais*, œuvre fondatrice de l'humanisme moderne, dans le retrait studieux de la « librairie » de sa tour. Gentilhomme périgourdin, magistrat et maire de Bordeaux, Montaigne fait de son domaine un observatoire du monde et de l'âme humaine, où l'expérience personnelle nourrit une réflexion universelle, marquée par la modération, le scepticisme et la tolérance.

François de Salignac de La Mothe-Fénelon (1651-1715) est lui aussi indissociable du territoire périgourdin. Né au château de Fénelon, à Sainte-Mondane, il appartient à une ancienne noblesse locale profondément ancrée dans la vie intellectuelle et religieuse de la région. Archevêque de Cambrai et précepteur du duc de Bourgogne, Fénelon développe une pensée morale, politique et pédagogique exigeante, fondée sur la justice, la paix et la douceur, magistralement exprimée dans *Les Aventures de*

Télémaque. Sa disgrâce à la cour renforce encore l'image d'un homme de conscience, fidèle à une éthique intérieure forgée loin des centres du pouvoir.

Entre Montaigne et Fénelon existe un lien essentiel, non biographique mais intellectuel. Fénelon lit Montaigne et hérite de son humanisme, de son refus du dogmatisme et de son attention portée à l'expérience humaine. Il s'en distingue toutefois en réinscrivant ces intuitions dans un cadre chrétien exigeant, orienté vers la charité et l'ordre spirituel. On peut ainsi voir en Fénelon un héritier moral et chrétien de Montaigne, prolongeant l'humanisme périgourdin des *Essais* dans une pensée de l'éducation, du gouvernement et de la responsabilité.

Cette filiation trouve un écho particulier dans l'histoire de la famille Maleville. Le château de Fénelon fut en effet la propriété de la famille Maleville à partir du milieu du XIX^e siècle. Ernest de Maleville, puis son fils Lucien, qui en hérita en 1911, s'attachèrent à préserver cette forteresse emblématique jusqu'à sa vente en 1928. Les bustes de Montaigne et de Fénelon, conservés dans le fonds d'atelier de Lucien de Maleville, apparaissent ainsi comme les symboles d'un dialogue entre art, pensée et territoire.

Par la richesse de ses collections et par le travail de documentation engagé, le fonds d'atelier de Lucien de Maleville s'impose aujourd'hui comme un ensemble patrimonial qui offre un regard singulier sur la manière dont un artiste a su faire dialoguer création artistique, mémoire des hommes et des femmes, et attachement profond au Périgord.

Olivia Arana de Maleville, Présidente



Bustes de Fénelon et Montaigne en plâtre, moulés d'après Pierre-Joseph Chardigny

Collection fonds d'atelier de Lucien de Maleville, © Association Lucien de Maleville et Philippe Rivière

L'association, reconnue d'intérêt général en 2013, a pour but de défendre et de faire connaître l'œuvre de l'artiste-peintre périgourdin Lucien de Maleville (1881-1964), paysagiste prolifique qui s'est inscrit dans le courant postimpressionniste.

Pour en savoir plus :

asso@luciendemaleville.org

www.luciendemaleville.org

La Page de l'Office de la Culture de Domme



Toute l'équipe de l'Office de la Culture de Domme vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2026. Une année durant laquelle nous espérons vous offrir des moments de joie, d'émotion, de tendresse et de découverte à travers notre programmation diversifiée.

Mais revenons à notre spectacle présenté le 13 décembre 2025. La compagnie du Sûr Saut nous proposait une pièce de théâtre « *Côteyez l'Horizon* », texte et mise en scène par Anthony Tricard. Une vague d'émotions et de drôlerie nous a traversés et emportés. L'histoire se passe en 2122, la montée des eaux a recouvert le territoire français... Portée par des comédiennes et comédiens investis, une mise en scène inventive extraordinaire, un univers sonore et lumineux remarquable, nous étions transportés là au milieu de la mer !

Puis le 20 décembre, en partenariat avec la municipalité, un spectacle destiné aux enfants a été offert. Les deux comédiennes de la compagnie Au Temps Pour Moi sont montées sur scène, pour le plus grand plaisir des enfants et de leur famille (enfin celles qui n'avaient pas oublié la date !). Le spectacle « *Allumette* », d'après l'œuvre de Tomi Ungerer, a rencontré un vif succès auprès des petits comme des grands. Pour ce moment festif, une surprise en chocolat a été distribuée à la fin du spectacle.

Cette nouvelle année a débuté par la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, suivie de l'assemblée générale ordinaire, le vendredi 9 janvier 2026.

Le premier spectacle de l'année a commencé le dimanche 18 janvier à 18h, avec la compagnie **"Les Voyageurs de Mots"**. *Chronique d'une guerre ordinaire - « Encore la Folie »*. Une création du comédien Alan Bolle, intense et émouvante, portée par une énergie débordante. La mise en scène est signée Marie-Hélène Saller, sous la direction artistique de Christian Taponard. Un récit à la fois beau et poignant, un jeu émouvant tout en finesse, sublimé par des lumières et une musique qui nous transportaient

dans un monde en guerre. Le public entièrement conquis a longuement applaudi la représentation.

Le dimanche 25 janvier à 18h30, Barbara et Richard Mondy-Frances, artistes et réalisateurs du film « *Lascaux de vous à moi* », nous ont proposé un ciné-débat autour de « *La grotte aux chevaux* », une performance filmée au cœur des deux fac-similés de Lascaux. Un verre de l'amitié a clôturé la soirée.

Le vendredi 6 février, les élèves du RPI auront le plaisir de découvrir les contes de Perrault, racontés par la compagnie **OGHMA**.

AJOUT AU PROGRAMME :

Samedi 28 Février à 18h, Romain Bondonneau animera une conférence autour de son dernier ouvrage « *Les Falaises* ». Cet événement n'était pas au programme et c'est un honneur pour l'Office de la Culture de l'ajouter.

Dimanche 08 Mars à 15h30, nous vous espérons nombreux pour la conférence consacrée à Picasso animée par Gary Indi.

La suite de la programmation est présentée sur différents supports, « *La Vie Dommoise* », le site de l'OCD, affichage salle de la Rode, version papier disponible lors de nos événements...

Nous espérons que le calendrier 2026, riche en beaux spectacles, saura vous séduire.

Toute l'équipe de l'Office de la Culture aura toujours le plaisir de vous accueillir.

A bientôt,

Isabelle Rousseau, Hélène Bonneval, Henriette Cousin, Mylène Lahalle, Ghislaine Mantoux et Jean-Michel Parret



L'Histoire des Pompiers de Domme



Partie 5 De 1991-2022 : déplacement, extension et départementalisation du Centre de Secours

Dans cette 5^e et dernière partie, nous aborderons une période allant de 1991 à 2022. Cette période est essentiellement marquée par la construction et l'extension du Centre d'Incendie et de Secours sur son site actuel, au Pradal, et la départementalisation des infrastructures.

Dans notre précédent numéro, nous avons évoqué un audit réalisé par le SDIS de la Dordogne, lequel avait pointé un problème d'enclavement du local, ne facilitant pas la sortie des engins et par là même les interventions rapides des pompiers. Le local servant de caserne étant situé au cœur de la bastide, l'audit préconisait une implantation hors des murs.

En 1989, une nouvelle municipalité est élue et la construction d'un nouveau Centre de Secours ne fait pas partie de ses projets prioritaires. Toutefois, face au risque de démotivation d'un corps constitué essentiellement de volontaires, et après un accord trouvé avec le Chef des Pompiers de Domme, le Conseil Municipal se résout à construire une caserne, bâtiment qui correspondra aux besoins réels des « hommes du feu ».



Le terrain sur lequel le nouveau Centre de Secours est envisagé est déjà propriété de la commune. Le projet est financé par la commune de Domme, le Département et par les pompiers eux-mêmes, par l'intermédiaire de leur Amicale. Le clos et le couvert sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune, ainsi que l'électricité, la plomberie et les sanitaires. La maîtrise d'œuvre des travaux est conduite par l'architecte sarladais Patrick Bonnefon. Une partie des travaux, touchant les aménagements intérieurs (murs, carrelages, peintures), sont réalisés par les pompiers qui mettront la main à la pâte (qu'ils soient en activité ou vétérans), et ce dans une relative bonne humeur. Certaines pièces sont même intégralement réalisées et aménagées par les pompiers qui meubleront l'ensemble avec du mobilier de récupération ou acheté par l'Amicale. La 1^{ère} pierre du centre de secours du Pradal est posée le 30 mars 1991 par Alain Bournazel, Maire de Domme, en présence du Colonel Nardin, Directeur Départemental du SDIS 24 et du Chef de Bataillon Mouchard, Chef du Centre de Secours de Sarlat. Dans le nouveau Centre de Secours, outre les garages pour les véhicules, on trouve un standard

d'appels et de réception, une salle de formation, un coin bar-cuisine (pour la détente après les interventions), des bureaux, des vestiaires.



Avec le nouveau Centre de Secours, les Pompiers peuvent développer de nouvelles activités et notamment, à destination des populations, des entreprises, des collectivités et de leurs agents, des formations aux premiers secours.

L'inauguration du Centre de Secours a lieu le 10 octobre 1992, en présence de M. Gérard Fayolle, Président Conseil Général, du Colonel Bouses et du Chef de Bataillon Edmond Mouchard, représentant le SDIS 24.

Le coût total des travaux s'élève à 800.000 francs, financé à hauteur de 250.000 francs par le Département.

Par la suite, le Centre de Secours fait l'objet de deux extensions : la 1^{re} dans les années 2004-2005 pour séparer l'ambulance des autres véhicules et une autre plus récente (2019-2020) : ces travaux concernent la restructuration, la réhabilitation et l'extension de la remise, des locaux opérationnels et techniques, la réalisation de locaux (chambres pour assurer la garde), d'ouvrages extérieurs (terrasse, aire de lavage) et divers aménagements (clôture, portail, cour). Les 8 communes défendues par les pompiers de Domme (Bouzig, Cénac et St Julien, Daglan, Domme, Florimont-Gaumier, Nabirat, St Martial de Nabirat, St Aubin de Nabirat) participent au financement des travaux sous forme d'un contingent annuel et additionnel échelonné sur 4 ans (2019 à 2022).



La départementalisation des infrastructures va se faire en 2 temps.

Le 4 septembre 1998 tout d'abord : par délibération, le Conseil Municipal accepte la mise à disposition gratuite au Service Départemental Incendie des bâtiments communaux à usage de caserne de Sapeurs-Pompiers ainsi que le transfert des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Puis le 2 juillet 2018, le Conseil Municipal décide d'aller plus loin en votant le transfert à titre gratuit au SDIS 24 de la propriété du bâtiment existant à usage de Centre d'Incendie et de Secours.

Ce mémoire a été élaboré en l'honneur de nos anciens sapeurs-pompiers, de leurs familles, et des municipalités qui se sont succédés. Il a pour vocation de retracer l'histoire de ce corps de bénévoles à partir de la création de la

Subdivision des Sapeurs-Pompiers de Domme créée en 1907 à l'an 2022. Les documents originaux sont issus des archives de la mairie de Domme que nous remercions pour sa collaboration.

L'histoire de vos sapeurs-pompiers ne s'arrête pas à l'année 2022, la relève est bien présente avec une nouvelle jeunesse décidée à prolonger le secours à nos concitoyens.

Nous, vétérans, nous devons tourner la page tout en facilitant l'insertion des jeunes recrues à prendre en main leur avenir dans l'éthique et la tradition des institutions.

Nous remercions les vétérans qui ont participé à l'élaboration du diaporama et Hervé Ménardie pour la transcription de celui-ci paru dans « La Vie Dommoise ».





imprimerie du progrès

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVES
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr



PIZZERIA des Templiers

SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30



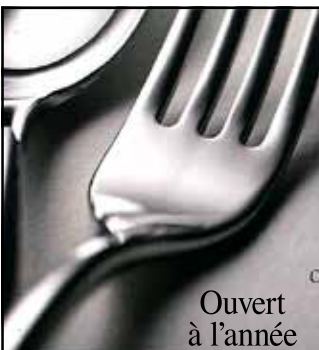
CRÊPERIE

Fabrique Artisanale
du gâteau aux noix



18, Rue des Consuls - 24250 DOMME
06 87 00 21 81 - <https://des-idees-a-la-noix.fr>
Terrasse & Salle
Ouvert toute l'année





Restaurant / Vente à Emporter
Bar à Vins
05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
3 rue Geoffroy de Vivans
24250 DOMME
contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert
à l'année

CABANOIX & CHATAIGNES DOMME



Charles Duret
Bijoux sculptures



Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Monnaie
24250 Domme
Tél. 05.53.29.17.06
www.charlesduret.com

